

**SYNDICAT C.G.T. DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES  
DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE  
LE HAVRE FRANCE**

Le Havre, le 2 juillet 2009

**ON NE VOUS DIT PAS TOUT....**

Après une déferlante médiatique concernant la réforme portuaire.....

Nous constatons une fois de plus le manque d'objectivité et d'impartialité de certaines presses écrites.

N'est ce pas dans leur déontologie de relater également la position des Organisations Syndicales, lorsque l'on traite un sujet aussi important et qui a des conséquences sur l'avenir de milliers de familles ?

N'est ce pas une position partisane que de propager la « sainte » parole patronale ?

Devant un tel déni démocratique, nous nous devons de reprendre la main en matière de communication, afin de replacer dans son contexte, les enjeux de cette réforme.

**Quand les Salariés deviennent « des détails » pour la Direction générale (FR3)...**

En effet, l'application de cette réforme intervient dans un contexte économique extrêmement défavorable où aucune hypothèse fiable ne peut être envisagée par le manque de visibilité sur l'avenir des salariés et leurs familles.

A ce jour, de véritables questions restent toujours sans réponse.

**N'est-ce qu'un détail :**

- De constater le déséquilibre important entre la prise en considération des exigences des opérateurs de la place portuaire et les attentes des salariés que nous représentons ?
- de parler aujourd'hui du détachement de 350 personnes, alors que le contenu de celui-ci n'est pas encore défini ?
- de détacher des personnels dans des entreprises qui ont recours à des mesures de chômage partiel pour leurs personnels, voire à des licenciements ?
- de s'opposer au bradage des outillages et du patrimoine portuaire, basé sur la valeur comptable et financé par de l'argent public ?
- de discuter des organisations de travail, des salaires, des avantages acquis, des textes conventionnels ?
- de vouloir assurer la pérennité des emplois et des activités ?
- de vouloir conserver les moyens dont disposent l'établissement (FCEM et autres) afin de préserver le savoir faire et les métiers à forte valeur ajoutée ?
- d'exiger que soient étudiées dans chaque domaine, toutes les pistes prévues dans l'accord cadre national ?

- de vouloir faire respecter les engagements de Dominique BUSSEREAU que les filiales créées devront demeurer publiques, alors que les projections actuelles sur la création d'une filiale de maintenance sont plutôt de nature à inquiéter l'avenir des salariés ?
- de vouloir éviter que les orientations politiques, combinées au désengagement de la Direction, déstabilisent l'ensemble des activités qui ne sont pas concernées par la réforme?
- de combattre la mise en péril de l'établissement sur un endettement programmé qui sera payé sur le dos des salariés ?
- de dénoncer les ristournes et aides déguisées aux entreprises en difficulté et ainsi de nous faire passer plusieurs fois à la caisse ?
- de vouloir s'inquiéter du non respect des objectifs de trafics qui auraient du encourir des sanctions aux signataires de la Convention d'Exploitation de Terminal correspondante ? (Principe jamais mis en application depuis sa mise en place)
- que la Direction ne tienne pas compte de l'analyse critique du projet stratégique faite par le Cabinet SECAFI ?
- de s'inquiéter, des conditions du droit de retour prévues dans l'accord cadre national et de la capacité de l'établissement à gérer les « sureffectifs » potentiels ?
- de s'inquiéter des projections faites sur le trafic des vracs au regard de la politique énergétique française et de l'avenir de la centrale thermique EDF ?
- d'exiger la transparence des intentions d'investissements des opérateurs ?

Tous « **CES DETAILS** » sont autant de questions restant sans réponse.

Les dernières déclarations du Directeur Général selon lesquelles tout serait réglé sont complètement irresponsable, trompent l'opinion publique et les salariés de notre établissement et sont de nature à entraver la bonne marche des négociations.

Toutes manœuvres médiatiques ou politiques visant à déstabiliser notre organisation syndicale n'engagent que leurs auteurs.

Le Syndicat CGT des Travailleurs Portuaires du GPHM tient à préciser qu'il a toujours su prendre ses responsabilités et aucune autre instance n'a le droit de parler en son nom.

Pour le Bureau  
Le Secrétaire Général



P. DESHAYES

Pour Info et Affichage